



luba  
c: Maire, JDGS

Cergy, le 22 NOV. 2022

**Direction des Territoires et de l'Habitat**

Expéditeur : DTH

D22-DTH-4088



**Hôtel de Ville**  
Monsieur Jean-Michel LEVESQUE  
Maire  
Château de Grouchy  
14 rue William Thornley  
BP 90014  
95520 OSNY

Affaire suivie par Romain MORIN  
tél : 01.34.25.16.46.  
romain.morin@valdoise.fr

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu pour avis, le 25 janvier 2022, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. Suite à la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de soumettre le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme, votre commune a de nouveau consulté les services du Conseil Départemental pour avis.

Le projet présenté doit notamment permettre la construction d'un nouveau collège par les services départementaux sur le secteur Sainte-Marie de la ZAC multisites de la Demi-Lieue.

Comme exprimé dans notre courrier émit en date du 11 mars 2022, les modifications apportées au PLU nous semblent appropriées. Le Département renouvelle donc son avis favorable.

**À l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format informatique pourra parfaitement convenir.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**La Directrice des Territoires et de l'Habitat**

Laéitia KERBOUZ